



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau de Contrôle de Légalité  
CL

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LEGALITÉ

**Arrêté préfectoral  
Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale  
ACOMPTE  
EXERCICE 2024**

Le Préfet de la Savoie  
Chevalier des Palmes Académiques  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la circulaire Intérieur NOR/MCT/B/06/00079/C / Finances n° CD-3291 du 21 novembre 2006,  
Vu la note d'information de la DGCL n° 23-000548-D du 17 janvier 2023,

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie,

**ARRETE**

**Article 1er** : Une somme de **1 746 315 €**, répartie selon l'état annexé au présent arrêté et correspondant à des acomptes provisionnels au titre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, est attribuée aux bénéficiaires pour les mois de janvier à mai 2024 inclus.

**Article 2** : Le versement s'opérera le 20 de chaque mois (excepté le 25 pour janvier) par débit du compte « Dotations - Fonds nationaux » (n°465.1200000 - CDR COL0913000 - **interfacé**) ouvert dans les écritures de la Directrice Départementale des Finances Publiques.

**Article 3** : La Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie et la Directrice Départementale des Finances Publiques sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** : En application des dispositions des articles R 414-6, R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, notamment via l'application "TELERECOURS citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Chambéry, le **22 JAN. 2024**

LE PREFET

  
Pour le Préfet et par délégation  
La secrétaire générale

Laurence TUR

## Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale - 2024

465.1200000 - COL0913000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : SGC ALBERTVILLE

Code	Bénéficiaire	Somme à verser Mensuellement	Total Acomptes
73011	ALBERTVILLE	75 881,00	379 405,00

Total de la trésorerie	75 881,00	379 405,00
------------------------	-----------	------------

## Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale - 2024

465.1200000 - COL0913000

T.G. CHAMBERY

Trésorerie : SGC CHAMBERY

Code	Bénéficiaire	Somme à verser Mensuellement	Total Acomptes
73065	CHAMBERY	273 382,00	1 366 910,00

Total de la trésorerie	273 382,00	1 366 910,00
Total de l'arrondissement financier	349 263,00	1 746 315,00
Total de la préfecture	349 263,00	1 746 315,00